

Concours de dessins
Journées du Patrimoine 2021
« Dessine ton moulin »

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Tel :

Mail :

Age :

Autorisation parentale :

Je, soussigné,, représentant légal
de l'enfant, l'autorise à
participer au concours de dessins « Dessine ton moulin ».

Fait à :

Le :

Signature

Règlement

Concours de dessins
Journées du Patrimoine 2021
« Dessine ton moulin »



Du 1^{er} au 30 septembre 2021



Art.1 : A l'occasion des Journées du Patrimoine, le service culturel de la ville d'Hondschoote et la médiathèque vous proposent un concours de dessins ouvert du 1^{er} au 30 septembre 2021, date limite de dépôt des dessins.

Art.2 : Le sujet du concours est « **Dessine ton moulin** ».

Art.3 : les dessins seront réalisés sur de feuilles de format A4 (21cmx29.7cm).

Art.4 : Les techniques utilisées sont libres : peinture, collage, feutres, crayons, ordinateur, pastels, ...

Art.5 : Le dessin devra être **accompagné d'une fiche d'inscription dûment remplie**.

Art.6 : Afin de préserver l'anonymat, aucune mention du nom de l'auteur ou d'un pseudonyme ne devra être portée sur le dessin. Tout signe distinctif entraînera l'élimination du candidat. Seule la fiche d'inscription accompagnera le dessin.

Art.7 : Un seul dessin sera accepté par personne.

Art.8 : Les dessins pourront être restitués sur demande.

Art.9 : Un jury désignera les lauréats. Les membres du jury ainsi que leur famille ne sont pas autorisés à concourir. Le jury se réserve le droit de distinguer jusqu'à 2 dessins au plus par catégorie d'âge (3/6 ans, 7/9 ans, 9/13 ans).

Art.10 : Les lauréats seront prévenus par téléphone ou mail.

Art.11 : Chaque lauréat se verra offrir un lot.

Art.12 : Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur dessin fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute utilisation à but non lucratif.

Art.13 : La participation au concours de dessin implique l'acceptation du présent règlement.

Art.14 : Les dessins seront à restituer dans la boîte aux lettres de l'Espace Claude Gosset au 17 rue des trinitaires - HONDSCHOOTE